



BULLETIN D'ADHESION 2023/2024
Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 aout 2024

A retourner avant le **30 septembre 2023** pour le renouvellement
(ou en cours d'année pour nouvelle adhésion)

Merci de compléter ou nous signaler tout changement

Mr ou Mme _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Email : _____ Tél : _____ Portable : _____

J'atteste sur l'honneur que mon état de santé est compatible avec la pratique de la randonnée.

Pour ce, je certifie avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé FFR qui m'a été remis.

Précision : Il s'agit du questionnaire de santé 2023-2024 pour renouvellement de licence FFR.

Ce document est valable pour les adhérents actuels ou nouveaux adhérents aux Croq'Sentiers

Informations complémentaires :

En cas d'accident, nom de la personne à prévenir : M ou Mme _____

Téléphone fixe ou mobile : _____

J'autorise la section Randonnée Pédestre du CACS à utiliser l'email ci-dessus

pour m'adresser des informations

OUI NON

Des photos et des vidéos pourront être prises lors des activités,

J'autorise leurs publications sur le site internet du CACS

OUI NON

Vos observations éventuelles :

.....

Je règle l'adhésion de 11€ à l'ordre du « CACS – Rando pédestre » par virement (*mode préféré*)

Ou par chèque

Ou réglée à une autre section

Lu(e) et approuvé(e), le .. / .. / 2023

Signature :

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement Européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression.

Ces démarches s'effectuent par écrit auprès d'un responsable de la section "Randonnée pédestre" du CACS.